

# LE POL'INFOS

- MAIRIE DE PARIGNÉ LE POLIN -

## Edito

Ce Conseil municipal après avoir délibéré (voir pages intérieures) a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2016. Le budget devant être présenté lors de la séance du 21 mars, il s'agissait d'examiner les besoins d'investissements et de dégager les priorités compte tenu des possibilités budgétaires. Le petit tableau ci-dessous résume la situation. Les besoins exprimés par les services et l'école (achats de mobiliers, de matériels, travaux, voirie en agglomération, équipements et aménagements des bâtiments, ...) sont évalués à 110 000 €.

### LA PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2016 EN INVESTISSEMENT

Recettes	Dépenses obligatoires ou déjà engagées pour 2016	
161 217 €	Remboursement annuel des emprunts (capital)	35 592€
	Reste à payer (enfouissement des réseaux de la Bosserie à la Croix des Vendéens)	76 037€
	Reste à payer (poteau d'incendie installé à la Chesnaie RD 323)	2 872€
	<b>Dépenses déjà engagées (devis et commandes validés par le Conseil)</b>	
	1- Câblage électrique sous plafond classe 1 pour vidéo-projecteur	297€
	2 - Changement du volet au dortoir du Clos Renard	291€
	3- 20 luminaires neufs au plafond de la salle polyvalente	2 616€
	<b>Total</b>	<b>117 705 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR LES AUTRES INVESTISSEMENTS RÉSULTANT DES BESOINS = 161 217 - 117 705 = 43 512 €</b>		

Nous sommes bien loin de pouvoir satisfaire les besoins évalués à 110 000 €. Dans ces conditions, l'orientation dégagée lors des échanges est de poursuivre la réduction des dépenses de fonctionnement pour pouvoir verser davantage de recettes en investissement. Et, pour 2016 l'idée est de ne pas réaliser le projet le plus coûteux, à savoir la réfection complète des classes 1 et 2 et couloir du bâtiment des classes primaires. A lui seul ce projet, pour uniquement la partie façade sur cour (baies vitrées) et couloir (châssis vitrés) et entrée, pèse de 35 000 à 45 000 €. Restent l'isolation, la VMC, la plomberie pour les lavabos et robinetterie du couloir, la peinture et les sols et divers. Pour des raisons pratiques le phasage des travaux sur deux, voire trois années, n'est pas retenu. Une demande de subvention sera constituée en 2017. En attendant des mesures de sécurisation (vitrages) seront prises.

Les élus ont orienté la priorité sur la réalisation dès cette année d'un cheminement piéton du Plessis au parking de la salle polyvalente via le terrain de foot, sous réserve des devis qui sont en

cours. Une réunion du Conseil est fixée le 14 mars, avant le vote du budget, pour décider de ce projet. Le changement des luminaires de l'éclairage public à la résidence du Parc est examiné pour une dépense à 6 000 €. Un achat de divers mobiliers et matériels à l'école est indispensable ainsi que le changement des frigos en salle polyvalente et cantine.

Au cours de cette séance les élus ont également fait un petit compte rendu des informations émanant de leurs participations aux diverses commissions de la Communauté de communes. Il est important que chacun partage ses informations intercommunales et cela sera régulièrement le cas dans notre façon de fonctionner.

Je sais que certains d'entre vous, légitimement, se demandent quand le poteau téléphonique cassé dans la rue du Tertre depuis octobre sera remplacé. Sachez que nous avons évidemment fait le nécessaire auprès de France Télécom et relancer sans succès. Mais, nous persistons. Chacun en tirera ses conclusions sur un certain délaissement des communes rurales. Et, de même pour

les poteaux en campagne.

Pour les chemins ruraux, nous savons l'état très délabré de certains d'entre eux, par exemple le CR 9 aux Fontaines.

La Communauté de communes est bien consciente et mobilisée sur le sujet. Les interventions se font au fur et à mesure que la météo le permet en attendant le séchage de printemps.

Au bourg le bâtiment sis au 36, rue Principale est déclaré en péril imminent par l'arrêté que je viens de signer (puisque les propriétaires ne font rien) selon les préconisations de l'expertise ordonnée par le Tribunal administratif de Nantes suite à notre procédure en référé.

Maintenant, les propriétaires sont mis en demeure de démolir. S'ils ne le font pas, c'est la commune qui s'en chargera et se fera rembourser. L'arrêté est consultable au tableau d'affichage de la mairie. C'est une situation aberrante du fait de l'attitude des propriétaires.

Le maire  
Alain LE QUÉAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2016

VERDUN 2016 – SOUSCRIPTION NATIONALE

Le Conseil Départemental de la Meuse, la Fondation du patrimoine et l'Office National des Forêts lancent une souscription nationale « Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage », destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer par un don de 50 €.

ÉCHANGE DE TERRAIN ENTRE SARTHE HABITAT ET LA COMMUNE

Suite à la mise en vente de certains locatifs à la résidence du Parc, exposée en conseil municipal le 15 novembre 2011, un échange de terrains à l'euro symbolique doit être opéré entre Sarthe Habitat et la commune.

Un acte authentique sera rédigé pour régulariser cet échange, Tous les frais inhérents à l'échange de terrains seront à la charge de SARTHE HABITAT.

Après avoir examiné le dossier communiqué par Sarthe Habitat, l'extrait cadastral, et délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet d'échange de terrains et autorise M. le Maire à signer l'acte.

TAUX D'IMPOSITION 2016

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes d'habitation et foncières pour l'année 2016.

Les taux suivants sont donc maintenus :

- taxe d'habitation 14,67 %
- taxe sur le foncier bâti 19,63 %
- taxe sur le foncier non bâti 41,76 %

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU (S.I.A.E.P.)  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE DES COMMUNES DE CÉRANS FOULLETOURTE -  
OIZÉ - PARIGNÉ LE PÔLIN

Monsieur le Maire rappelle les statuts du SIAEP stipulant que le syndicat est administré par un comité syndical constitué de délégués élus par les conseils municipaux dans les conditions fixées par l'article L 5212-7 du CGCT.

Le nombre des délégués pour la commune est de 3 titulaires et 1 suppléant. Lors de sa séance du 7 novembre 2015, le Conseil municipal nouvellement installé a élu ses délégués.

Titulaires : M<sup>me</sup> Coupry Michelle, M. Lobgeois Pascal, M. Le Quéau Alain et suppléant : M. Cavailles Olivier.

Suite à cela, le Comité syndical du SIAEP a constitué son bureau et élu A. Le Quéau vice président.

Cependant, compte tenu que M. Olivier Cavailles n'a pas démissionné du SIAEP (délégué titulaire) à la suite des élections municipales intégrales, ni de sa vice présidence, le Conseil municipal doit de nouveau désigner ses délégués pour les sièges vacants, soit deux titulaires et un suppléant, Monsieur Cavailles occupant toujours un siège de titulaire et la vice-présidence.

M. Le Quéau et Mme Coupry informent que, dans ces conditions, ils ne sont plus candidats.

M. Pascal Lobgeois se porte candidat pour être titulaire. Constatant qu'aucun autre élu ne se présente, il est procédé au vote. M. Pascal LOBGEOS est élu : 10 pour / 3 abstentions / 2 non participants.

DESIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION HABITAT,  
CDC VAL DE SARTHE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du rôle de la commission Habitat.

Suite à sa nomination à la vice-présidence de la Communauté de Communes du Val de Sarthe, il souhaite céder sa place. M<sup>me</sup> Stéphanie BAYER se porte volontaire pour être membre de la commission. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de proposer au Conseil communautaire : M<sup>me</sup> Stéphanie BAYER.

**M A I R I E**  
**NOUVEAUX HORAIRES**

<b>LUNDI</b>	<b>8h45 à 12h00 / 14h00 à 18h00</b>
<b>MARDI</b>	<b>9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>9h00 à 12h00 / Fermé</b>
<b>JEUDI</b>	<b>9h00 à 12h00 / Fermé</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>9h00 à 12h00</b> samedi semaine paire

**LES SAMEDIS :**

12 mars / 26 mars / 9 avril / 23 avril /  
7 mai / 21 mai / 4 juin / 18 juin / 2 juillet

Nous contacter :

- **SERVICE ADMINISTRATIF**  
02 43 87 84 35 - accueil.parigne.le.polin@orange.fr
- **SERVICE JEUNESSE « LE CLOS RENARD »**  
02 43 57 05 14 - espaceclosrenard@orange.fr
- **ÉCOLE « LES TROIS TILLEULS »**  
02 43 87 23 17 - ecole.parigne.le.polin@wanadoo.fr
- **SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE**  
02 43 87 93 43 - cantineparignelepolin@orange.fr

Vous pouvez demander un rendez-vous  
avec un élu à l'accueil.

**PASSEPORT**

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. La mairie de Parigné Le Pôlin ne prend pas les demandes de passeport.

Voir toutes informations sur [www.sarthe.gouv.fr](http://www.sarthe.gouv.fr) (Préfecture)

**CARTE D'IDENTITÉ**

**DOCUMENTS À FOURNIR**

- Original Certificat de Naissance
  - Livret de famille (si mineur)
  - Justificatif domicile (-3 ans)  
(si des parents besoin photocopie de leur carte d'identité)
  - 2 photos (aux normes)
- Timbre fiscal de 25€ (si perte ou vol)
- Si renouvellement (ancienne carte)
  - Si perte (déclaration de perte)



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE AVANT LE 31 MARS

Afin de préparer au mieux la rentrée 2016 à l'école primaire Les Trois Tilleuls, nous demandons aux familles ayant un enfant né en 2013 qui souhaiteraient l'inscrire. De se faire connaître auprès de la directrice en appelant au **02 43 87 23 17** ou par mail à **ecole.parigne.le.polin@wanadoo.fr**  
**Pour toutes inscriptions il faut venir en mairie avant de rencontrer la directrice.**

### MALICORNE ESPACE FAÏENCE

JUSQU'AU 27 MARS - TOUS LES JOURS DE 10H  
À 12H30 ET DE 14H À 18H (FERMÉ LE LUNDI)

#### Exposition Mathilde Lemancq


Les œuvres de l'artiste Mathilde Lemancq se parent d'un graphisme s'inspirant de l'art urbain et de la bande dessinée. Chaque pièce est une véritable composition qui s'apprécie tout ou partie, comme une invitation à se projeter dans l'univers de l'artiste.

Tout public. Exposition comprise dans la visite du musée  
Tarifs : consulter l'accueil du musée.

#### Contact :

Malicorne Espace Faïence : 02 43 48 07 17  
espacefaience@orange.fr - www.espacefaience.fr

RETROUVEZ TOUTES LES DATES  
DE L'AGENDA CULTUREL DU VAL DE SARTHE  
sur

 [www.facebook.com/communeparignelepolin](http://www.facebook.com/communeparignelepolin)

## ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI

Judi 24 mars 2016

de 9h15 à 12h au Service Emploi

Communauté de communes du Val de Sarthe, La Suze-sur-Sarthe

#### Objectifs :

- Identifier ses atouts et compétences
- Vérifier son projet professionnel et préparer sa réalisation
- Organiser sa recherche d'emploi
- Trouver les offres qui me correspondent et organiser ma recherche
- Cibler ses entreprises
- Chercher un emploi avec son réseau
- Préparer le contact avec l'entreprise
- Rédiger un CV
- Rédiger une lettre de motivation (réponse à offre ou spontanée)
- Préparer un entretien d'embauche
- Réussir son intégration dans l'entreprise
- Créer son entreprise, pourquoi pas ?

Cet atelier est mis en place par le Service Emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe, en collaboration avec Pôle Emploi - Le Mans Ouest

#### Inscription au Service Emploi

02 43 77 20 60

[emploi.social@cc-valdesarthe.fr](mailto:emploi.social@cc-valdesarthe.fr)

Communauté de communes du Val de Sarthe  
27, rue du 11 novembre - BP 26 - 72210 La Suze sur Sarthe  
[www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)



## VISITE AU FOYER SAINT THIBAUT

Le samedi 13 février, des élus ont partagé un moment convivial autour de crêpes au foyer logement de St Thibault à Parigné le Pôlin avec les résidents et les religieuses. Toute l'équipe remercie Sœur Marie-Thérèse, directrice, pour son sympathique accueil.


## EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP de Cérans-Foulletourte / Oizé / Parigné Le Pôlin) a décidé de maintenir son tarif 2015 en 2016, soit 32 € d'abonnement annuel et 0,48 € le m3 pour la part revenant au syndicat.



ACTUELLEMENT,  
LE SITE INTERNET  
DE LA COMMUNE EST  
EN RECONSTRUCTION.

En attendant, vous pourrez retrouver toutes les informations sur la page Facebook, à l'adresse suivante

 [www.facebook.com/communeparignelepolin](http://www.facebook.com/communeparignelepolin)



## COLLECTE PAPIERS POUR L'ÉCOLE :

Comme l'an passé, l'école va mettre une benne pour collecter vos papiers/petits cartons. Elle sera en place du **18 AU 30 AVRIL**.

***Vous pouvez commencer à les mettre de côté dès maintenant ! Pensez-y !***

## AGENDA



### CINEMA

7 Mars 2016 à 20 heures

#### « LES SAISONS »

Après avoir parcouru le globe à tire d'ailes avec les oiseaux migrateurs et surfé dans tous les océans en compagnie des baleines et des raies mantas, Jacques Perrin et Jacques Cluzaud reviennent pour ce nouvel opus sur des terres plus familières. Ils nous convient à un formidable voyage à travers le temps pour redécouvrir ces territoires européens que nous partageons avec les animaux sauvages depuis la dernière ère glaciaire jusqu'à nos jours. L'hiver durait depuis 80 000 ans lorsque, en un temps très bref, une forêt immense recouvre tout le continent. Une nouvelle configuration planétaire et tout est bouleversé. Le cycle des saisons se met en place, le paysage se métamorphose, la faune et la flore évoluent. L'histoire commence... À un interminable âge de glace succède une forêt profonde et riche puis, sous l'impulsion d'hommes nouveaux, une campagne riante. Les Saisons est une épopée sensible et inédite qui relate la longue et tumultueuse histoire commune qui lie l'homme aux animaux.



### SOIRÉE CHOUCROUTE

LE 19 MARS 2016 À LA SALLE POLYVALENTE

Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Parigné-Le-Pôlin.

Animée par : l'Orchestre de Cédric Saillard.

Vente de tickets : 20€. auprès des pompiers ou 06 67 20 03 19



### COURSE CYCLISTE

SAMEDI 26 MARS 2016

#### « Prix de la commune »

Organisée par le Cyclo Club Suzerain.

De 14h à 17h30 départ et arrivée au Pré Bignon (halte équestre), buvette, remise de des prix. Circuit, inchangé

>>> Le Carrefour, la Vallée, la RD 213, la Croix, la Dodinière et remontée par la côte de la Métairie.



### CHASSE À L'OEUF !

LUNDI 28 MARS 2016

Viens chercher les œufs cachés et remplir ton panier de surprises de Pâques

Animation pour enfants accompagnés d'un adulte - Espace sécurisé. Gratuit sur inscription auprès du comité. > [cacs.parigne@gmail.com](mailto:cacs.parigne@gmail.com)  
Organisé par le Comité d'Animation Culturel et Sportif.

### VERNISSAGE

VENDREDI 11 MARS 18H30

#### «NO GO ZONE»

CENTRE D'ART, MOULIN DE FILLÉ.

«Carlos Ayesta et Guillaume Bression travaillent ensemble depuis 2009. Depuis le tsunami et la catastrophe nucléaire de mars 2011, ils se sont rendus à de nombreuses reprises dans la « no go zone » de Fukushima au Japon et ont produit cinq séries photographiques à l'esthétique forte, mêlant la mise en scène et l'approche documentaire. Leur démarche permet de penser les différentes conséquences d'un accident nucléaire de cette ampleur. Que reste-t-il d'une région quand 80 000 personnes en ont été évacuées du jour au lendemain ? Comment vit-on au milieu d'une menace aussi invisible et méconnue que la radioactivité ? Comment les objets laissés à l'abandon deviennent-ils les reliques d'un Pompéi contemporain ? Comment les anciens résidents appréhendent-ils le retour dans ces villes fantômes ? Comment la végétation s'imprime-t-elle sur chaque chose et sur chaque bâtiment au fur et à mesure que les années passent ?»



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

[www.facebook.com/communeparignelepolin](http://www.facebook.com/communeparignelepolin)

## COMMENT REDUIRE SES FACTURES D'ENERGIE ?

ASTUCE N°4 :

### Entretien de la chaudière et des circuits

Pour votre sécurité, par obligation, mais aussi pour des économies d'énergie, il est nécessaire de faire entretenir et régler votre chaudière à combustion (gaz, fioul, bois) TOUS LES ANS.

Tous les 10 ans, faire désembouer le circuit de chauffage hydraulique pour éviter une perte de la performance de chauffage. En effet, au fil du temps, votre tuyauterie s'oxyde et forme des boues avec les sels minéraux contenus dans l'eau du circuit, nuisant à la circulation et à la diffusion de chaleur.

ASTUCE N°5 : à suivre dans le prochain Pol'Info



POUR COMMUNIQUER DANS LE POL'INFOS, ÉCRIVEZ NOUS SUR :

[communication.parignelepolin@gmail.com](mailto:communication.parignelepolin@gmail.com)